

ST. PIE.—Veuillez publier ces quelques lignes à la gloire de notre bien-aimé Pie IX. Je lui ai demandé deux faveurs, pour la première desquelles j'ai promis trente chemins de croix. Dans ma douleur, je m'étais dit : J'invoquerai Pie IX, Lui qui a passé toute sa vie dans les tribulations n'aura-t-il pas pitié de mon affliction ? Lui qui a propagé la dévotion au Sacré Cœur de Jésus, qui a proclamé Marie Immaculée, qui a donné St. Joseph pour Patron à l'Eglise universelle, et Ste. Anne pour Patronne à la Province de Québec, ne jouit-il pas d'un grand crédit auprès d'eux tous ? Les deux faveurs que je sollicitais m'ont été accordées.—R. P. B.

QUÉBEC.—J'ai obtenu une faveur insigne par l'intercession de la Bonne Ste. Anne.—E. D.

ST. PIE DE GUIRE.—Une petite fille de douze ans était affligée d'une oppression depuis sa naissance. La mère et la fille font une neuvaine en l'honneur de Ste. Anne, dans le mois d'octobre dernier, à l'occasion de l'installation d'une statue de cette grande Sainte dans l'église paroissiale de St. Pie. Elles communient le premier jour de la neuvaine, et le quatrième ou le cinquième jour, l'oppression cessa. Depuis cette époque, elle n'en souffre plus. La mère de cette enfant remercie aussi Ste. Anne de l'avoir guérie d'un grand mal de côté, dont elle souffrait depuis longtemps.—P. A. L.